

Les ados

La communauté de communes des Gorges de l'Ardèche propose diverses activités à l'attention des 12-17 ans : pause méridienne au sein du collège H. Ageron, le soir après les cours, le mercredi et pendant les vacances scolaires. Des sorties sont également proposées certains samedis.

La tranche d'âge "12-17 ans" correspond aux jeunes dès l'entrée au collège. Ainsi, un jeune de 11 ans qui est en 6ème est pris en charge avec les 12-17 ans. A l'inverse, un jeune de 12 ans qui est en Cm2 est pris en charge avec les 3-11 ans (service enfance).

La pause méridienne au collège

Il s'agit d'un temps de détente animé, avant ou après le repas : jeux de plateau, atelier créatif, sport, théâtre, philo...

- le lundi, mardi et jeudi de 12h à 13h30.
- au foyer du collège Henri Ageron de Vallon Pont d'Arc
- en accès libre si l'enfant est inscrit aux activités ados via le [portail famille](#).

Le soir après les cours

Accompagnement scolaire

Accompagnement à la méthodologique pour gagner en autonomie et organisation dans ses devoirs et activités créatives en lien avec les programmes scolaires.

Atelier proposé dans le cadre du contrat local d'accompagnement à la scolarité avec la Caf.

- le lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 18h
- au collège Henri Ageron de Vallon Pont d'Arc,
- inscription au trimestre ou pour l'année via le [portail famille](#).
- Les départs ne peuvent avoir lieu avant la fin de l'activité.

Accueil du soir à l'espace jeunesse

Accueil libre dans l'espace dédié aux jeunes à l'ancien collège de Vallon Pont d'Arc : coin lecture et numérique, chill, musique, travail, gaming, cuisine, sensibilisation sur des thématiques, accompagnement de projets... ce sont les jeunes qui font le programme avec l'équipe d'animation !

- le lundi et mardi de 16h30 à 18h30
- **le vendredi jusqu'à 21h30** (navette de retour possible jusqu'à Ruoms et Vogüé)
- ancien collège, 62 boulevard Peschaire Alizon, Vallon Pont d'Arc
- en accès libre si l'enfant est inscrit aux activités ados via le [portail famille](#).

Les mercredis

Les activités sont construites avec les ados : sorties, ateliers, accompagnement de projets,...

- de 12h30 à 18h30
- à espace jeunesse de l'ancien collège, 62 boulevard Peschaire Alizon, Vallon Pont d'Arc

Modalités d'inscription

> **Pour les moins de 14 ans**, inscription à l'activité à l'année ou "de vacances à vacances" via le

[portail famille](#) (tarification accueil de loisirs)

> **Pour les 14 ans et +** : en accès libre si l'enfant est inscrit aux activités ados via le [portail famille](#).

Le samedi

Pendant l'année scolaire, diverses sorties ludiques, culturelles ou sportives sont organisées à la journée le samedi.

- Inscription obligatoire pour chaque sortie [via le portail famille](#).

Les aides-anim'

Pour les jeunes dès l'entrée au collège qui souhaitent découvrir les métiers de l'animation ou se préparer au monde professionnel.

Des formations théoriques et pratiques sont prodiguées durant deux sessions de vacances scolaires (1 semaine de stage en automne et 1 semaine au printemps). Cela leur permet d'acquérir les bases et postures nécessaires en milieu professionnel.

Ensuite, ils réalisent deux semaines de stage pratique en accueils de loisirs l'été. Ils ne se substituent pas aux animateurs diplômés mais sont là pour les seconder.

Inscription en début d'année scolaire pour l'ensemble du dispositif aide anim' en contactant le service (voir rubrique contact).

Les formations proposées pendant les stages :

- Qu'est-ce que les métiers de l'animation ? Les jeunes sont mis en situation d'accueil de loisirs : connaître la réglementation, construire un projet d'animation, acquérir une posture professionnelle.
- PSC1 « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 » : assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours.
- Quelle posture, quelles valeurs ? Ateliers et débats sur « le bien vivre ensemble », l'élocution et la manière de s'exprimer avec les enfants, les sanctions en cas de conflit, l'environnement, les droits de l'enfant.

Année 2024/2025 : les stages d'apprentissage aide-anim ont lieu la première semaine des vacances d'automne (22 au 25 octobre) et la première semaine des vacances de printemps (22 au 25 avril)

Les ados sont divisés en plusieurs groupes. Ils renforcent leurs compétences et leur autonomie au fur et à mesure des années, il est donc conseillé de revenir chaque année !

Une aide au passage du Bafa est proposée en complément (se renseigner auprès du service enfance-jeunesse)

Les activités bénévoles encadrées

Être bénévole pendant le festival Aluna

Bénéficier d'un PASS 3 jours gratuit au festival Aluna pour les 14 à 17 ans ?

Rien de plus simple : il suffit d'habiter sur le territoire de la communauté de communes et de s'inscrire à minima pour deux matinées (consécutives ou non) de bénévolat. Elles sont dédiées au nettoyage et à la remise en ordre du site du festival, sous la responsabilité des animateurs du service jeunesse.

Les chantiers participatifs

Des journées "chantier" sont organisées. Elles permettent de passer du temps en extérieur, de faire des activités concrètes et d'apprendre de nouvelles choses et de se rendre utile !

Exemples d'activités possibles : bricoler, jardiner, débroussailler, ...

- Inscription à la journée [via le portail famille](#).



Préparation des coins nature pour les accueils de loisirs des enfants

Les vacances scolaires

Des séjours et des accueils de jeunes sont organisés pendant les vacances.

- **pour les moins de 14 ans** : inscription à la journée [via le portail famille](#).
- **pour les 14 ans et +** : en accès libre si l'enfant est inscrit aux activités ados via le [portail famille](#). Inscription obligatoire pour les sorties.

Année scolaire 2024/2025 : accueil des ados 1 semaine pendant les vacances d'automne (28 au 31 octobre) et 1 semaine pendant les vacances d'hiver (24 au 28 février). Pas d'accueil pendant les vacances de printemps.

Comment s'inscrire ?

Toutes les inscriptions se font de manière dématérialisée via le portail famille. Aucune inscription n'est effectuée par email ou téléphone.

A noter, un enregistrement administratif de l'enfant pour l'année en cours est nécessaire via le portail famille, même pour les activités ne nécessitant pas d'inscription à la séance.

[Cliquez ici pour vous connecter au portail famille](#)

Les tarifs

- **Accompagnement scolaire**

Pour les moins de 14 ans, un forfait annuel est appliqué quelque soit le nombre de participations.

| QUOTIENT FAMILIAL CAF | FORFAIT ANNUEL 11-13 ans |
|-----------------------|--------------------------|
| 0 à 720 | 17 € |
| 721 à 1052 | 25 € |
| supérieur à 1052 | 40 € |
| Hors territoire | 60 € |

- **Aide-anim**

Forfait semaine par stage (2 par an) compris entre 9 € et 60 € selon le quotient familial (voir détail des tarifs au moment de l'inscription)

- **Mercredi et vacances scolaires**

Pour les moins de 14 ans, le tarif accueil de loisirs s'applique

- pour les mercredis après-midi, [voir tarifs ici](#)
- pour les vacances scolaires (hors séjours), [voir tarifs ici](#)

Pour les 14 ans et + : une participation peut être demandée pour les sorties ou séjours.

- **vendredis et sorties du samedi**

Une participation financière peut être demandée (ex : prix d'entrée de la patinoire, venue d'un intervenant, ...)